

RHÔNE-ALPES

Aménagement du territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 152 - octobre 2011

Le découpage en zones d'emploi est le zonage le plus adapté à l'étude des problématiques liées à l'emploi. Basé sur le recensement de la population de 1990, le précédent zonage est aujourd'hui actualisé et remplacé, depuis juillet 2011, par une nouvelle version s'appuyant sur le recensement de 2006. Pour la région Rhône-Alpes, cette mise à jour aboutit à une répartition en 24 zones d'emploi. Il s'agit là de territoires très diversifiés, par leur taille ou leur économie. Désormais, deux zones d'emploi de Rhône-Alpes sont interrégionales.

Luc Rigollet

Zones d'emploi : un nouveau découpage géographique pour mieux coller à la réalité

Une zone d'emploi (ZE) est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les entreprises peuvent trouver l'essentiel de leur main d'œuvre. Le découpage en zones d'emploi basé sur le recensement de 1990 s'est progressivement décalé de la réalité, ce qui a amené à l'élaboration d'un nouveau zonage construit à partir des données du recensement de la population 2006. Ainsi, la partition en 27 zones d'emploi de la région Rhône-Alpes laisse place à un maillage plus adéquat dans lequel coexistent 24 nouvelles zones.

Les zones d'emploi constituent les espaces les plus pertinents pour étudier les problématiques relatives à l'emploi des personnes et à leur lieu de résidence, comme le marché du travail ou les déplacements domicile-travail. Elles sont le reflet de la structuration du territoire par la localisation des emplois et des actifs qui les occupent. La tendance à la diminution de leur nombre (passage de 348 zones à 304 au niveau France) et à l'extension des territoires couverts est principalement le résultat de l'allongement des déplacements domicile-travail : entre 1999 et 2007,

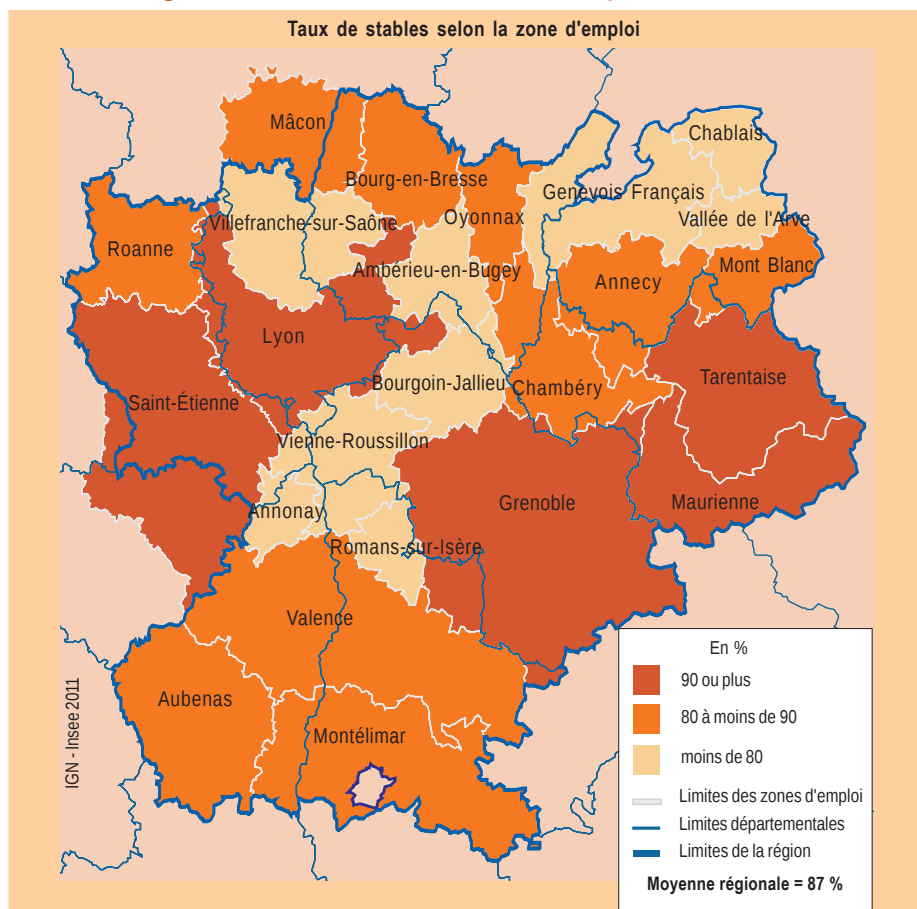
Les zones spécialisées dans les fonctions métropolitaines progressent



Ce numéro de La Lettre-Résultats est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

Davantage de "stables" dans les zones d'emploi vastes ou isolées



Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

la distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs de Rhône-Alpes a augmenté de 1 km pour atteindre 11 km. Les zones sont d'effectifs très variables : la plus petite, la Maurienne, compte 40 000 habitants et 18 000 emplois et la plus grande, Lyon, 1 680 000 habitants et 720 000 emplois.

Au sein d'une zone donnée, la cohérence entre la population et l'emploi peut être caractérisée par le

taux de stables, c'est-à-dire le taux d'actifs travaillant dans la zone où ils résident. C'est dans la ZE de Grenoble que le taux de stables est le plus élevé, atteignant 94 % des actifs. Dans les grandes ZE de Lyon et de Saint-Étienne, ainsi que dans celles qui sont trop isolées pour permettre d'importants échanges quotidiens avec l'extérieur (Maurienne, Tarentaise), ce taux est également très élevé, supérieur à 90 %. Il est un peu plus faible, quoique supérieur à 80 %, dans les zones d'emploi de villes moyennes (Valence, Roanne, Annecy, Chambéry, Bourg-en-Bresse, Mâcon) et dans celles bordées de territoires peu attractifs en termes d'emplois (Oyonnax, Aubenas). En revanche, ce taux est plus faible (de 70 à 80 %) dans les zones d'Annonay, de la Vallée de l'Arve, de Romans-sur-Isère ou du Chablais, zones de moindre taille à proximité d'espaces offrant beaucoup plus d'emplois (Genève pour la Vallée de l'Arve et le Chablais, Vienne-Roussillon et Lyon pour Annonay, Valence pour Romans-sur-Isère). Dans les zones entourant Lyon, le taux de stables ne dépasse pas les 70 %. Enfin, il n'est que de 50 % dans la zone du Genevois Français, laquelle ne comprend pas la ville-centre de Genève, située en Suisse et principal pôle d'emploi de cet espace transfrontalier.

Les échanges entre les différentes zones sont, d'une manière générale, plutôt équilibrés, même si quelques déséquilibres méritent d'être signalés. Ainsi, la ZE de Lyon reçoit, de la part des zones alentour, plus d'actifs qu'elle n'en envoie, sauf de la part des zones du Chablais, de la Tarentaise et de la Maurienne, probablement en raison des emplois saisonniers liés au tourisme d'hiver. À l'inverse, dans les zones d'Aubenas et d'Annonay, les actifs sortants sont plus nombreux que les entrants, et ce pour toutes les zones avec lesquelles les flux sont significatifs. Ces observations permettent la distinction entre des zones plutôt pôles d'emploi et des zones plutôt résidentielles.

La ZE de Lyon accueille plus de 20 % des actifs des zones alentour

Principaux échanges entre zones d'emploi de Rhône-Alpes			
Zone d'emploi de résidence	Zone d'emploi du lieu de travail	Effectif	Part des actifs résidents de la zone
Genevois Français	Étranger	64 335	38,8
Villefranche-sur-Saône	Lyon	31 187	30,1
Ambérieu-en-Bugey	Lyon	10 787	26,6
Bourgoin-Jallieu	Lyon	22 103	24,9
Vienne-Roussillon	Lyon	19 291	21,9
Romans-sur-Isère	Valence	6 363	19,7
Chablais	Étranger	6 150	15,2
Annonay	Vienne-Roussillon	2 908	14,2
Vallée de l'Arve	Genevois Français	3 326	12,1
Montélimar	Reste de la France	7 036	10,5
Mont Blanc	Vallée de l'Arve	2 295	7,6
Chablais	Genevois Français	2 749	6,8
Saint-Étienne	Lyon	14 106	5,6
Roanne	Lyon	2 968	5,6
Mâcon	Reste de la France	3 327	5,4
Ambérieu-en-Bugey	Bourg-en-Bresse	2 032	5,0

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

Des territoires de tailles très diverses

Emplois et actifs des nouvelles zones d'emploi de Rhône-Alpes								
Zone d'emploi	Population 2007	Actifs ayant un emploi, résidant dans la zone			Emplois au lieu de travail	Emplois occupés par des actifs résidant en dehors de la zone	Emplois pour 100 actifs occupés	Taux de stables pour 100 actifs
		Total	Actifs travaillant dans la zone	Actifs travaillant en dehors de la zone				
Ambérieu-en-Bugey	90 356	40 565	24 662	15 903	31 375	6 713	77	61
Bourg-en-Bresse	125 300	55 884	47 166	8 718	57 500	10 333	103	84
Oyonnax	66 165	28 940	25 951	2 989	31 463	5 512	109	90
Annonay	50 714	20 533	15 535	4 998	19 042	3 507	93	76
Aubenas	92 970	32 946	29 197	3 749	30 898	1 701	94	89
Montélimar	172 734	67 318	55 490	11 828	66 665	11 175	99	82
Romans-sur-Isère	81 891	32 330	22 941	9 389	29 888	6 948	92	71
Valence	334 466	136 530	121 695	14 835	138 114	16 419	101	89
Bourgoin-Jallieu	202 445	88 895	56 812	32 083	74 456	17 643	84	64
Grenoble	783 739	340 339	319 990	20 349	338 920	18 930	100	94
Vienne-Roussillon	209 611	87 903	58 379	29 524	73 082	14 703	83	66
Roanne	136 491	53 421	46 693	6 728	52 579	5 885	98	87
Villefranche-sur-Saône	234 324	103 466	65 577	37 889	80 905	15 328	78	63
Lyon	1 677 950	722 739	669 109	53 630	794 896	125 787	110	93
Tarentaise	106 281	51 199	46 944	4 255	55 636	8 693	109	92
Chambéry	270 419	116 464	98 531	17 933	114 581	16 050	98	85
Maurienne	40 586	18 864	17 350	1 514	19 450	2 100	103	92
Annecy	264 800	124 156	105 676	18 480	118 935	13 259	96	85
Genevois Français	344 967	165 763	85 366	80 397	100 641	15 275	61	51
Vallée de l'Arve	57 070	27 538	21 549	5 989	30 285	8 736	110	78
Mont Blanc	60 804	30 262	25 735	4 527	29 054	3 319	96	85
Chablais	87 864	40 391	30 539	9 852	35 249	4 710	87	76
Mâcon (Rhône-Alpes)	37 943	17 717	7 716	10 002	11 383	3 667	64	44
Mâcon (Bourgogne)	100 506	43 491	35 664	7 828	48 060	12 396	111	82
Mâcon	138 448	61 209	51 129	17 829	59 443	16 063	97	84
Saint-Étienne (Rhône-Alpes)	536 061	213 368	191 040	22 328	216 217	25 176	101	90
Saint-Étienne (Auvergne)	88 950	37 046	24 436	12 610	29 037	4 601	78	66
Saint-Étienne	625 011	250 414	227 437	34 938	245 254	29 778	98	91
Région	6 065 948	2 617 532	2 189 644	427 888	2 551 213	361 569	97	87

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

Les zones d'emploi gardent des profils économiques différents

Le rapport entre le nombre d'emplois au lieu de travail et le nombre d'actifs résidents, qui mesure la propension d'une zone à attirer les actifs ou au contraire à les envoyer dans les zones voisines, est généralement proche de 1. Il traduit un certain équilibre entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs, qui peut cependant masquer une inadéquation entre l'offre et la demande de compétences. Dans les ZE de Lyon et de la Vallée de l'Arve, ce rapport est supérieur à 1, tandis qu'il est inférieur à l'unité dans les zones proches de Lyon et de Genève, ainsi que dans celles de Romans-sur-Isère et d'Annonay.

Les échanges les plus nombreux concernent les zones d'emploi issues du découpage de la grande ZE de Lyon. À titre d'exemple, environ 30 % des 103 000 actifs résidant dans la ZE de Villefranche-sur-Saône travaillent dans la ZE de Lyon. 22 000 actifs résidant dans la ZE de Bourgoin-Jallieu et 19 000 résidant dans celle de Vienne-Roussillon (respectivement 25 % et 22 % des actifs résidant dans ces zones) sont dans le même cas.

Les zones d'emploi de Lyon, Grenoble et Annecy sont de type métropolitain, avec des spécialisations dans les secteurs de l'information et de la

communication, dans les activités scientifiques et techniques, ou encore dans l'administration. Dans ces villes, la part des emplois dans les activités de gestion et de prestations intellectuelles, dans la recherche, dans le domaine de la culture et dans le commerce inter-entreprises est plus élevée que la moyenne. Ces cinq activités représentent 32 % des emplois de la ZE de Lyon, 29 % de celle de Grenoble et 27 % de celle d'Annecy ; la moyenne pour la France de province n'est que de 22 %. Le taux d'encadrement et la part des actifs diplômés de l'enseignement supérieur y sont particulièrement forts. Pour autant, des spécialisations industrielles marquées sont présentes, comme l'industrie pharmaceutique dans la ZE de Lyon (Sanofi Pasteur), la fabrication de produits informatiques dans celle de Grenoble (St Microelectronics, Hewlett-Packard), et la fabrication de machines ou d'équipements à Annecy (Staubli, SNR Roulements par exemple). Dans une moindre mesure, les zones de Valence et Chambéry présentent un caractère métropolitain développé.

Les ZE d'Oyonnax et de la Vallée de l'Arve sont également tournées vers l'industrie, le plastique à Oyonnax et le décolletage dans la Vallée de l'Arve.

Elles comptent parmi les plus industrielles de France. La spécificité de la Vallée de l'Arve ressort d'autant plus que, dorénavant, le territoire du Mont Blanc en est séparé. Ces deux zones d'emploi, du fait de leurs fortes spécialisations dans l'industrie, ont, plus que d'autres, subi la crise de 2008.

Les zones d'emploi de la Tarentaise, du Mont Blanc, du Chablais et dans une moindre mesure de la Maurienne, sont quant à elles spécialisées dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, dans l'immobilier, dans les arts, spectacles et autres activités récréatives liées au développement du tourisme alpin. La ZE du Chablais connaît également une spécialisation dans la fabrication de boissons (eau d'Évian), ainsi que dans l'industrie du papier (papeteries du Léman). De même, la métallurgie est toujours présente dans la Maurienne.

Une ceinture de zones d'emploi relativement industrialisées entoure Lyon : Ambérieu-en-Bugey, Bourgoin-Jallieu, Vienne-Roussillon, Annonay, Saint-Étienne. Contrairement aux territoires d'Oyonnax et de la Vallée de l'Arve, leur caractère industriel résulte ici davantage d'un équilibre entre plusieurs secteurs économiques que d'une spécialisation dans un seul type d'industrie. Avec

la centrale du Bugey, la zone d'Ambérieu-en-Bugey est spécialisée dans la production d'électricité. Elle possède également un réseau d'industries diversifié (emballages, meubles, chimie, matières plastiques, gestion des déchets...). La zone de Bourgoin-Jallieu ne jouit que d'une légère spécialisation dans l'industrie textile, les autres secteurs étant représentés conformément à la moyenne régionale. Dans les zones de Vienne-Roussillon et d'Annonay, la fabrication de matériels de transport, notamment en sous-traitance, pour l'automobile ou l'aéronautique, constitue la spécialisation la plus importante. À Annonay, le secteur de la papeterie joue aussi un rôle très important.

Les autres zones d'emploi de la région ont des profils sectoriels plus proches de la moyenne, même si quelques spécialisations demeurent. Le secteur de la santé à Aubenas, le textile à Roanne, la viticulture dans les ZE de Villefranche-sur-Saône, de Mâcon et de Valence, la fabrication de matériels de transport à Bourg-en-Bresse, la fabrication de matériel électrique à Chambéry, la maroquinerie à Romans-sur-Isère, la production électrique et l'industrie chimique à Montélimar en sont autant d'exemples. ■

Pour en savoir plus

- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 101, janvier 2009.
- La liste des zones d'emploi et leur composition communale figurent sur www.insee.fr, rubrique "Définitions et Méthodes".

L'espace lyonnais

La ZE de Lyon, obtenue initialement par l'étude des déplacements domicile-travail, est très étendue et a un poids considérable dans la région. C'est pourquoi elle a été scindée en plusieurs zones, faisant apparaître les pôles secondaires de Villefranche-sur-Saône, Vienne-Roussillon, Bourgoin-Jallieu et Ambérieu-en-Bugey. L'ensemble de ces territoires et la zone "centrale" de Lyon reconstituent le bassin d'emploi réel, qu'il faut privilégier lorsque l'on recherche la meilleure stabilité possible des actifs.

Les études de l'Insee portent également parfois sur la région urbaine lyonnaise, que nous définissons auparavant à partir des zones d'emploi basées sur le recensement de 1990.

Le changement dans le zonage affecte donc le découpage de la région urbaine lyonnaise, laquelle est dorénavant composée des zones d'emploi de Lyon, Saint-Étienne, Roanne, Mâcon, Villefranche-sur-Saône, Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Bourgoin-Jallieu, Vienne-Roussillon et Annonay, toutes concernées par la métropolisation de l'agglomération lyonnaise.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, octobre 2011
© INSEE 2011 - ISSN 1165-5534

Une nouveauté : les zones d'emploi interrégionales

Le zonage basé sur le recensement de 1990 imposait aux zones d'emploi de respecter les limites régionales. Ce n'est plus le cas désormais et 11 zones d'emploi interrégionales ont été créées à l'échelle nationale. Deux concernent la région Rhône-Alpes : Saint-Étienne (Rhône-Alpes et Auvergne) et Mâcon (Rhône-Alpes et Bourgogne). Pour chacune de ces zones, les données à la zone d'emploi (comme le taux de chômage) donneront lieu à trois diffusions (une pour la zone dans son ensemble, et une pour chacune des parties).

